



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120982

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

N/REF : 8/12/2024 15H43 C:004400 I:17088

V/Appel du Dimanche 08/12/2024 a 15H43

SDC 'Le Montelier'
C/O REGIE PAUTET
Résidence les Ormes
86TER, AVENUE JEAN JAURES
69800 ST PRIEST

IMMEUBLE : LE MONTELIER
4 A 18, RUE DU MONTELIER
69200 VENISSIEUX

Vaulx en Velin, le 31 Décembre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE N12 MONTELIER - CONTACTER MME ROQUE(DELEGUE DU CONSEIL SYNDICAL)
TEL 07 69131476

MOTIF : INTEVENIR EN URGENCE POUR UNE FUITE D'EAU DANS LES CAVES

Donneur d'ordre : _ OCCUPANT LOGEMENT

NATURE DE L'INTERVENTION :

Recherche de fuite d'eau dans les parties communes a l'intérieur de
l'immeuble.

LE 08/12 A 22H45 :
INTERVENTION A PARTIR DES CAVES
CONTROLE DES COMMUNS - PAS DE FUITE APPARENTE MAIS PRESENCE D'UNE
OBSTRUCTION/ INFILTRATION AU NIVEAU DE LA COLONNE EAUX USEES SUITE A UNE
MISE EN CHARGE DE LA TRAINASSE
CONFECTION DE 1 TRAPPE DE LA VISITE SUR LA TRAINASSE
MISE EN PLACE DE 25ML DE TUYAUX HYDRAULIQUES JUSQU'AUX CAVES
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE DEPUIS LA TRAPPE DE VISITE DE 10 METRES DE
TRAINASSE EAUX USEES JUSQU'AU PIED DE COLONNE OBSTRUE PAR UNE QUANTITE
IMPORTANTE DE GRAISSE
DEBOUCHAGE HYDRAULIQUE PREVENTIF DEPUIS LE PIED DE COLONNE DE 7 METRES
DE COLONNE EAUX USEES
CONTROLE DE L'ECOULEMENT

LE 09/12 A 01H45
INTERVENTION D'UN 2EME PERSONNEL AVEC SON VEHICULE ET SON MATERIEL
POUR EXECUTER LE TRAVAIL EN CONFORMITE AVEC LA SECURITE ET/OU LA
SPECIFICITE DU CHANTIER.

OBSERVATIONS : IB LCOMPTER Email envoyé le 13/12/24 a 15H01 M. B. PELLETIER

DT LCOMPTER Email envoyé le 09/12/24 a 08H53 M. S. GARRIC



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4120982

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

ATTENTION: L'INTERVENTION DE RECHERCHE DE FUITE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT

En effet, nous ne possédons pas le plan de l'installation et de ce fait nous agissons par sondages et recherches successives.
La durée de l'intervention est fonction de l'accessibilité au réseau de distribution (présence des occupants, facilité d'accès aux gaines techniques, réseau encastré ou apparent, ...) et de la distance entre la fuite et le lieu de la présence d'eau.

Ainsi, ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions / déplacements que nous arrivons à déterminer l'origine exacte de la fuite.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments - Descriptif	N°BT	P.U. HT	
1,00	Prise en charge technique dispatching	2	29,12	29,12
1,00	Suppl.Dispat.20h-07h/7j/7+Sa12h-20hDi/Jf	2	152,88	152,88
1,50	H.Ouvrier Qualifié Plomberie le 08/12	2	70,85	106,27
1,50	Sup.H.100%-Ouv.Qual +20h-Sa +12h-D/JF	2	70,85	106,27
1,75	H.Véhi. HP-Pompage-Refoulement le 09/12	3	165,81	290,16
1,75	Sup.H.100%-Pomp.Refoul. +20h-Sa+12h-D/JF	3	165,81	290,16
Quantité	Fournitures - Mise en oeuvre	N°BT	P.U. HT	
1,00	Mise en oeuvre véhicule plomberie	2	39,45	39,45
1,00	Trappe/Bouchon expensif pour fonte	3	62,88	62,88
TOTAL H.T.				1077,19
T.V.A. a 10,00%				107,71
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>1184,90</u>

Valeur en votre règlement au 31 Janvier 2025

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.